

**DEPARTEMENT  
DE L'INDRE**

**COMMUNE  
ARDENTES**

Nombre de conseillers  
en exercice : 27  
présents : 22  
votants : 25 (dont 3 pouvoirs)

date de convocation : 7 avril 2021

certifié exécutoire  
transmis à la Préfecture  
le 16/04/2021  
publié, affiché le 15/04/2021

Pour le Maire, l'agent délégué

Isabelle DORANGEON



Délibération n° 26/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes AGORA en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacky PINCHAULT, 1<sup>er</sup> adjoint au maire

Etaient présents : Mesdames FOURRÉ, ARDOUIN, Messieurs DALOT, LIBAUD, SALADIN, adjoints, Mesdames BOUSSARDON, GERBEAUD, LE CARER-MIOTTON, GAUFILET, MOREAU JOSEPH, VIOL, BIGNON, PRUNIER, Messieurs PINON, GERARD, BARACHET, LOUET, BOUTIN, PAQUET, CHABENAT, GAURIAT,

Excusés : Madame DESMAISON, Monsieur CARANTON qui donne pouvoir à Monsieur PINCHAULT, Madame BEHRA qui donne pouvoir à Madame ARDOUIN, Madame LAPLAINE qui donne pouvoir à Monsieur PINON,

Absent : Monsieur DEWEZ,

Madame Emilie PRUNIER a été élue secrétaire.

**Objet : Règlement intérieur Gymnase ALEREA**

Le Rapporteur : Frédéric LIBAUD

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le projet de règlement du gymnase ALEREA situé rue des Anciens Combattants AFN joint à la présente délibération qui se substituera au règlement approuvé le 25 janvier 2016.

Extrait certifié conforme,  
Ardentes le 16 avril 2021  
Le Maire,

Gilles CARANTON

